VIOLENCES INTRAFAMILIALES URPS-PREVIOS

#02

Repérer et intervenir auprès des victimes de violences intrafamiliales

Présentation de notre collaboration et du Réseau PREVIOS

Depuis 2006, l'association PREVIOS, soutenue par l'ARS Occitanie, intervient auprès des professionnels afin de les aider à mieux accueillir, repérer et orienter les personnes en situation de violences. Pour cela, PREVIOS met à disposition outils, ressources et formations certifiées, et encourage une action collective entre acteurs.



1. Le manque de repérage des victimes en chiffres

2023

376 000 Femmes

âgées de 18 ans et plus déclarent avoir subi des violences de la part de leur ex-partenaire ou partenaire. Parmi elles, 19 % ont déposé plainte. Toutefois, 19 % des femmes victimes de violences n'ont entrepris aucune des démarches suivantes : parler de leur situation à leur entourage, consulter un psychiatre ou un psychologue, ou solliciter un dispositif d'aide.[1]

Les consultations médicales représentent un moment clé pour repérer ces situations et orienter les victimes.

Pour suivre les pratiques des médecins généralistes, la HAS dévoile (baromètre 2025[2]) que le questionnement en consultation reste très limité : seules 17 % des femmes déclarent avoir été interrogées sur leur relation de couple et 5 % sur des violences conjugales, alors qu'une femme sur cinq déclare en subir ou en avoir subi.

Pourtant, **97 % des patientes jugent pertinent un questionnement systématique et la grande majorité considère ce sujet comme légitime et rassurant**, soulignant le rôle central des professionnels de santé dans le repérage et l'intervention.

1 Observatoire national des violences faites aux femmes (ONVFF). (2025, novembre). Les violences sexistes et sexuelles en France en 2024.
2 Haute Autorité de Santé. (2025, novembre). Synthèse des résultats T2 : Enquête BVA-HAS – Violences conjugales. Haute Autorité de Santé.

2. L'importance du médecin pour ces victimes isolées (porte de sortie, confiance…)

Comment repérer les violences intrafamiliales ?

Bonnes pratiques en consultation :

QUESTIONNER **ET** **REPÉRER LES SIGNES ÉVOCATEURS**

- Poser la question dans un **CONTEXTE ADAPTÉ**
- Expliquer **L'ASPECT SYSTÉMATIQUE DU DÉPISTAGE**
- **IDENTIFIER** les violences et **AFFIRMER** qu'elles sont **INTERDITES PAR LA LOI** et relèvent de la **RESPONSABILITÉ DE LEUR AUTEUR**
- Permettre à la victime de **S'EXPRIMER ET DE FORMULER SES CHOIX**
- Apporter une **ÉCOUTE ATTENTIVE ET EMPATHIQUE**
- Notifier le résultat du dépistage dans le **DOSSIER MÉDICAL**
- **NE PAS FORCER** la révélation

- **Physiques**
- **Psychologiques**
- **Comportementaux**
- **Sexuels et reproductifs**
- **Négligences**

Les signes évocateurs peuvent également être repérés dans le **comportement de l'entourage avec la victime**

À noter :

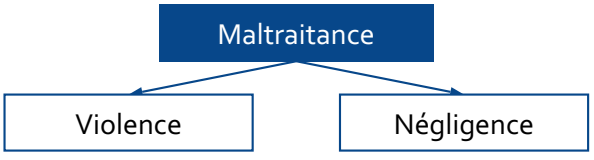
VIOLENCES DANS LE COUPLE

Périodes plus à risque :
Séparation
Grossesse

- Sur le plan législatif, les femmes enceintes sont considérées comme étant des « personnes vulnérables »
- L'enfant à naître n'est, par contre, pas reconnu sur le plan juridique

VIOLENCE ENVERS LES ENFANTS ET LES ADULTES VULNÉRABLES

Dans ces situations, on parle plutôt de **MALTRAITANCE :**



La notion de **NÉGLIGENCE** représente la maltraitance par omission, quand la victime n'obtient pas de réponse à ses besoins fondamentaux

Pour repérer, il faut questionner !



La question **"Avez-vous été victime de violence sexuelle ou intrafamiliale dans votre vie ?"** doit devenir **SYSTÉMATIQUE** car la poser multiplie par trois le nombre de chances de repérer une victime de violences.

8 femmes sur 10 trouvent normal que cette question leur soit posée en consultation.

La HAS – Haute Autorité de Santé – recommande **d'ABORDER SYSTÉMATIQUEMENT LA QUESTION DES VIOLENCES** avec chacun des patients. Lien vers l'outil HAS d'aide au repérage des violences conjugales

La question des violences doit être abordée au même titre que celles concernant les antécédents familiaux, la consommation de tabac ou d'alcool.

Favoriser un **CLIMAT DE CONFIANCE** et adopter une **ATTITUDE BIENVEILLANTE**, font savoir aux victimes qu'elles disposent d'un interlocuteur à leur écoute, sensibilisé aux situations de violences au sein du couple et donc de libérer la parole sur le sujet, lors d'une première consultation ou d'une consultation ultérieure.

La meilleure des questions est avant tout celle qu'on se sent capable de poser

Exemples de questions à poser - en précisant que ces questions sont abordées avec tous les patients étant donné la fréquence du risque :

- « Comment vous sentez-vous à la maison ? »
- « Comment votre conjoint se comporte-t-il avec vous ? »
- « En cas de dispute, comment cela se passe ? »
- « Comment se passent vos rapports intimes ? Et en cas de désaccord ? »
- « Avez-vous peur pour vos enfants ? »
- « Vous est-il déjà arrivé d'avoir peur de votre partenaire ? »
- « Avez-vous vécu des événements qui vous ont fait du mal ou qui continuent de vous faire du mal ? »
- « Vous êtes-vous déjà sentie humiliée ou insultée par votre partenaire ? »

Repérer les signes évocateurs

Violences au sein du couple

Troubles physiques	Troubles psychologiques	Troubles sexuels et reproductifs
▪ Consultations itératives avec des plaintes vagues, multiples et inexpliquées ▪ Symptômes physiques chroniques ▪ Mésusage et/ou surconsommation médicamenteuse (antalgiques, par exemple)	▪ Dépression, idées suicidaires, automutilations ▪ Addictions et/ou abus de substances ▪ Symptômes évocateurs d'un stress ▪ Troubles émotionnels ▪ États d'anxiété, de panique, ou manifestations phobiques ▪ Troubles du sommeil ou de l'alimentation ▪ Troubles psychosomatiques	▪ Infections génitales, urinaires, ou sexuellement transmissibles à répétition, transmission du VIH ▪ Comportement sexuel à risque ▪ Douleurs pelviennes chroniques, dyspareunie ▪ Grossesses non désirées et interruptions volontaires de grossesse ▪ Complications obstétricales et/ou fœtales ▪ Retard ou absence d'accès aux soins périnataux ▪ Comportements à risque pendant la grossesse (tabac, alcool, drogues illicites, mauvaise nutrition)

Facteurs associés

Du côté de la victime :	Du côté de l'auteur :
▪ Jeune âge ▪ Faible niveau d'instruction ▪ Exposition à la violence conjugale dans l'enfance ▪ Maltraitance pendant l'enfance ▪ Période périnatale ▪ Handicap ou maladie de longue durée ▪ Problèmes de santé mentale ▪ Dépendance financière ▪ Conduite addictive	▪ Jeune âge ▪ Faible niveau d'instruction ▪ Antécédents de violences ou exposition à la violence pendant l'enfance ▪ Abus de drogues et d'alcool ▪ Troubles de la personnalité

Les facteurs relationnels ou conjoncturels sont également à prendre en considération, ainsi que la survenue de comportements inhabituels ou inadaptés

Pour aller plus loin :
Recommandation HAS : Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple

Outils pour la pratique médicale

Outils de repérage

Violentomètre et Protectomètre : outils d'auto-évaluation pour identifier les signes de violences dans le couple et les comportements à risque.
Violentomètre officiel
Protectomètre (spécifique aux personnes victimes de violences intrafamiliales)

Questionnaires WAST / HITS : questionnaires validés pour le dépistage des violences conjugales en consultation.
Questionnaires HAS (WAST, HITS…)

Fiche recommandation HAS : repérage, évaluation, prise en charge initiale et orientation des femmes victimes de violences au sein du couple.
Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple

Recommandations

Ressources HAS

La Minute Reco : Violences conjugales : comment les repérer ?

Replay du webinaire : Violences conjugales : en parler pour mieux les repérer

Synthèse de l'enquête Verian-HAS : Synthèse résultats de l'enquête - violences conjugales - novembre 2025

Ressources utiles pour le médecin

En cas de danger immédiat

3919 – Violences Femmes Info : numéro anonyme, gratuit, accessible aux personnes sourdes ou malentendantes en LSF.

17 : Police / Gendarmerie

15 : SAMU

114 : numéro d'urgence par SMS ou appel pour les personnes sourdes, malentendantes ou ayant des difficultés à parler.

Plateforme numérique d'accompagnement des victimes (PNAV)

Orienter les victimes en Occitanie

Le réseau PREVIOS met à jour chaque année des fiches départementales recensant les structures et associations engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Ces fiches permettent aux professionnel·les de santé d'orienter rapidement les victimes vers les ressources adaptées à leur situation.

Consulter les fiches partenaires du réseau PREVIOS : Fiches partenaires du réseau Prévios en Occitanie – Prévention Violence Orientation Santé